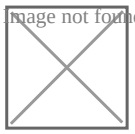

Règlement de loyer huissier.

Par **mey**, le **16/05/2014** à **16:56**

Bonjour, ayant quitter mon domicile en tant que locataire je suis partit emménager chez ma belle mère je devait 700e n'ayant plus de travail je donner 100e ou 150e je doit encore 500e mon agence ma appeler en me disant qu'il mettront mon dossier au huissier que puis je faire n'ayant aucune ressources et personne pour m'aider comment faire?

Par **youris**, le **16/05/2014** à **17:34**

bjr,
avez-vous donné congé à votre bailleur selon les règles (lettre recommandée avec avis de réception,ou acte d'huissier, ou remise en main propre contre émargement ou récépissé) en respectant un préavis d'un mois si meublé ou 3 mois location vide. ?
avez-vous rendu les clés ?
si cela le bail n'est pas résilié dans les règles, les loyers continuent à courir car le bailleur ne peut pas relouer le bien.
comme vous avez quitter le logement, le propriétaire n'aura pas à pratiquer l'expulsion, procédure longue et couteuse, dans ces conditions je ne suis pas certain que le bailleur fasse une procédure devant un tribunal pour récupérer la somme due.
vous pouvez demander des délais de paiement (maxi 2 ans)à un juge en application de l'article 1244-1 du code civil.
si vous n'avez aucun revenu vous avez droit à l'aide juridictionnelle.
je vous conseille de contacter l'adil de votre département.
cdt

Par **mey**, le **16/05/2014** à **17:42**

En faite javais envoyer un recommander 1 mois a l'avance car j'ai du avoir un départ précipiter et quitter la région du coup je suis allez voir la personne qui soccupe de mon dossier elle ma dit qu'elle accepté ma réduction de préavis quelle me ferais cadeau des deux mois le souci c'est quelle ma dit sa mais sa na pas été mis par écrit du coup sa na aucune valeurs je me suis donc mise d'accord avec une personne de l'agence pour Régler 100e par mois n'ayant plus de travail elle ma dit d'accord et la elle vient de m'appeler en me disant qu'elle mettrais mon dossier en Huissier lundi

Par **mey**, le **16/05/2014** à **17:58**

En faite javais envoyer un recommander 1 mois a l'avance car j'ai du avoir un départ précipiter et quitter la région du coup je suis allez voir la personne qui soccupe de mon dossier elle ma dit qu'elle accepté ma réduction de préavis quelle me ferais cadeau des deux mois le souci c'est quelle ma dit sa mais sa na pas été mis par écrit du coup sa na aucune valeurs je me suis donc mise d'accord avec une personne de l'agence pour Régler 100e par mois n'ayant plus de travail elle ma dit d'accord et la elle vient de m'appeler en me disant qu'elle mettrais mon dossier en Huissier lundi

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés